



---

# PROJET ASSOCIATIF DE LO PARVI

Volet stratégique « protection »

Bilan de l'année 2023

## Volet « Protection » de la nature du projet associatif de Lo Parvi bilan 2023

Objectifs	Actions à réaliser entre 2023 et 2032 pour contribuer à atteindre les objectifs	Actions réalisées en 2023	Niveau de réalisation de l'action																																																						
<b>A) Conserver les populations d'espèces végétales et animales patrimoniales de l'Isle Crémieu.</b>	A1) Informer les décideurs et les aménageurs de la présence d'espèces patrimoniales dans le cadre de la séquence « éviter, réduire, compenser (ERC) ».	<p>Mise en place progressive d'une automatisation du transfert de données aux pôles régionaux faune du SINP (Biodiv'Aura), transfert annuel au Conservatoire Botanique National Alpin pour le Pôle Flore-Habitats-Fonge qui n'est pas encore sous le même logiciel.</p> <table border="1" data-bbox="741 456 1904 911"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Date</th> <th>Structure</th> <th>Cadre / étude</th> <th>Secteur concerné</th> <th>Nombre de données</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2023</td> <td>30/01/2023</td> <td>CEN ISERE</td> <td>Extension de carrière Gonin -Secteurs en mesure compensatoire</td> <td>Porcieu-Parmillieu</td> <td>99</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>14/02/2023</td> <td>CEN Rhône-Alpes</td> <td>Espèces exotiques envahissantes /Plan Rhône-Saône</td> <td>Plan Rhône+ tampon 5km</td> <td>9589</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>20/02/2023</td> <td>Mairie Salagnon</td> <td>Projet d'antenne téléphonique Stade Salagnon</td> <td>Pelouses sèches et Pelouses sableuses autour stade de Salagnon</td> <td>279</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>02/03/2023</td> <td>Bureau d'étude Acer Campestre</td> <td>Suivi Périmètre Déviation routière du hameau de Flosailles</td> <td>Flosailles -Saint-Savin</td> <td>738</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>13/03/2023</td> <td>Bureau d'étude Ecosphère</td> <td>Extension du domaine concédé à CNR et de l'étude de faisabilité d'un nouvel aménagement hydroélectrique sur le Rhône entre l'Isère et l'Ain</td> <td>Emprise CNR Bord du Rhône</td> <td>52322</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>12/05/2023</td> <td>Bureau d'étude Acer Campestre</td> <td>Extension de la ZAC Arandon-Passins</td> <td>Emprise ZAC et extension 5km autour</td> <td>794</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>28/08/2023</td> <td>Bureau d'étude Setis environnement</td> <td>Prolongement d'autorisation d'extension de carrière</td> <td>Emprise Carrière Cotte ferrée</td> <td>1322</td> </tr> <tr> <td colspan="5" style="text-align: center;"><b>Total</b></td> <td><b>65143</b></td> </tr> </tbody> </table>	Année	Date	Structure	Cadre / étude	Secteur concerné	Nombre de données	2023	30/01/2023	CEN ISERE	Extension de carrière Gonin -Secteurs en mesure compensatoire	Porcieu-Parmillieu	99	2023	14/02/2023	CEN Rhône-Alpes	Espèces exotiques envahissantes /Plan Rhône-Saône	Plan Rhône+ tampon 5km	9589	2023	20/02/2023	Mairie Salagnon	Projet d'antenne téléphonique Stade Salagnon	Pelouses sèches et Pelouses sableuses autour stade de Salagnon	279	2023	02/03/2023	Bureau d'étude Acer Campestre	Suivi Périmètre Déviation routière du hameau de Flosailles	Flosailles -Saint-Savin	738	2023	13/03/2023	Bureau d'étude Ecosphère	Extension du domaine concédé à CNR et de l'étude de faisabilité d'un nouvel aménagement hydroélectrique sur le Rhône entre l'Isère et l'Ain	Emprise CNR Bord du Rhône	52322	2023	12/05/2023	Bureau d'étude Acer Campestre	Extension de la ZAC Arandon-Passins	Emprise ZAC et extension 5km autour	794	2023	28/08/2023	Bureau d'étude Setis environnement	Prolongement d'autorisation d'extension de carrière	Emprise Carrière Cotte ferrée	1322	<b>Total</b>					<b>65143</b>	
	Année	Date	Structure	Cadre / étude	Secteur concerné	Nombre de données																																																			
	2023	30/01/2023	CEN ISERE	Extension de carrière Gonin -Secteurs en mesure compensatoire	Porcieu-Parmillieu	99																																																			
2023	14/02/2023	CEN Rhône-Alpes	Espèces exotiques envahissantes /Plan Rhône-Saône	Plan Rhône+ tampon 5km	9589																																																				
2023	20/02/2023	Mairie Salagnon	Projet d'antenne téléphonique Stade Salagnon	Pelouses sèches et Pelouses sableuses autour stade de Salagnon	279																																																				
2023	02/03/2023	Bureau d'étude Acer Campestre	Suivi Périmètre Déviation routière du hameau de Flosailles	Flosailles -Saint-Savin	738																																																				
2023	13/03/2023	Bureau d'étude Ecosphère	Extension du domaine concédé à CNR et de l'étude de faisabilité d'un nouvel aménagement hydroélectrique sur le Rhône entre l'Isère et l'Ain	Emprise CNR Bord du Rhône	52322																																																				
2023	12/05/2023	Bureau d'étude Acer Campestre	Extension de la ZAC Arandon-Passins	Emprise ZAC et extension 5km autour	794																																																				
2023	28/08/2023	Bureau d'étude Setis environnement	Prolongement d'autorisation d'extension de carrière	Emprise Carrière Cotte ferrée	1322																																																				
<b>Total</b>					<b>65143</b>																																																				
A2) Participer aux actions du réseau régional de conservation de la flore.	Réalisation du chantier d'entretien de la tufière de Montalieu-Vercieu en faveur de <i>Drosera anglica</i> . Suivi des stations d' <i>Iberis timeroyi</i> , <i>Onosma arenaria subsp. pyramidata</i> , <i>Helosciadium repens</i> et <i>Dryopteris cristata</i> .																																																								
A3) Intégrer la notion d'espèces patrimoniales à responsabilité (liste Isle Crémieu) dans les outils de gestion (Espaces Naturels Sensibles (ENS), réserves naturelles,	Réalisation d'un diagnostic environnemental du Haut-Rhône dauphinois qui a analysé toutes les données naturalistes sur l'Isle Crémieu et produit la liste des habitats et des espèces patrimoniales et à responsabilité du territoire de Lo Parvi. Trois plans de gestion ont pu l'utiliser cette année (ENS départemental de la Save, ENS local des mares de Craquenot, ENS local du Luve).																																																								

## Volet « Protection » de la nature du projet associatif de Lo Parvi bilan 2023

Objectifs	Actions à réaliser entre 2023 et 2032 pour contribuer à atteindre les objectifs	Actions réalisées en 2023	Niveau de réalisation de l'action
	réaménagements de carrières, mesures compensatoires, etc.).		
	A4) Développer la création de mares pour favoriser la faune et la flore patrimoniales	<p>Un projet de création de mares porté par la CCVD et animé par la LPO Isère a été lancé en 2023 sur le territoire des Vals du Dauphiné, Lo Parvi participe au comité de pilotage de ce projet.</p> <p>Le chantier participatif de création de mare prévu à St Chef en novembre 2023 a été décalé en début d'année 2024 pour des raisons techniques.</p> <p>Un projet de création de mare (mesure compensatoire de la station d'épuration de Montalieu-Vercieu) est à l'étude sur la commune de Porcieu-Amblagnieu. Un projet de création de mare (mesure compensatoire de la station d'épuration des Avenières) est à l'étude sur la commune des Avenières-Veyrins-Thuellin. Un projet de création de mare (mesure compensatoire de la station d'épuration de Morestel) est à l'étude sur la commune de Morestel.</p>	
	A5) Accompagner le retour du castor sur l'ensemble des cours d'eau et zones humides associées.	<p>Le plan de gestion castor (2021-2030) est mis en œuvre sur le bassin versant de la Bourbre sous l'égide de l'EPAGE avec un accompagnement de l'APIE et une participation au suivi de Lo Parvi sur le canal du Catelan et le ruisseau de la Ribaudière notamment.</p> <p>Le plan de gestion castor (2022-2031) est mis en œuvre sur le bassin versant de l'Isle Crémieu sous l'égide de la CCBD avec un accompagnement de Lo Parvi (rencontrer et accompagner les aménageurs concernés par des projets en bords de cours d'eau, appui à la réalisation de supports de communication développés par la CCBD, organisation de deux sorties nature à destination du grand public, identifier et prévenir les usagers concernés par l'installation d'un nouveau barrage, poursuivre la médiation castor, suivre la procédure d'intervention sur les barrages, rechercher les indices de présence (gîte, barrage et réfectorie) sur des secteurs ciblés, actualiser les indices de présence dans les secteurs où le castor est installé).</p> <p>La carte actualisée de répartition du castor dans l'Isle Crémieu a été fournie par Lo Parvi à la DDT et l'OFB pour actualiser l'arrêté piégeage (interdiction des pièges létaux sur les zones de présence du castor).</p>	
	A6) Poursuivre les actions de conservation de la cistude prévues dans le Plan National d'Actions et dans les outils de gestion (ENS, réserves, Natura 2000, réaménagements de	<p>Mise à jour automatisée de la répartition de l'espèce dans la base de données.</p> <p>Préconisations aux gestionnaires d'espaces naturels pour les ENS de la Save, du Luve, des mares de Craquenot, de Charamel et Marsa, de l'étang de Malseroud.</p>	

## Volet « Protection » de la nature du projet associatif de Lo Parvi bilan 2023

Objectifs	Actions à réaliser entre 2023 et 2032 pour contribuer à atteindre les objectifs	Actions réalisées en 2023	Niveau de réalisation de l'action
	carrières, mesures compensatoires, etc.).		
	A7) Conserver les populations d'Ecrevisse à pieds blancs.	Contrôle de trois populations sur Ruy-Montcarra (présence) ainsi que sur Villemoirieu-Dizimieu et St-Hilaire-de-Brens (absence cause assec du cours d'eau)	
	A8) Participer à la conservation des colonies de chauves-souris dans l'habitat humain.	Participation au réseau de sauvetage des chauves-souris animé par le groupe chiroptères de l'Isère (1 intervention aux Avenières pour une colonie de pipistrelles, 1 intervention à Saint-Chef et 1 intervention à La-Balme-les-Grottes). Dans le cadre de l'ABC piloté par la CCBD, l'APIE effectue un recensement des colonies sur les années 2023 et 2024. Un bilan sera effectué en 2024.	
	A9) Participer à la conservation de la chouette effraie	2 nichoirs posés chez des particuliers à Sermérieu et Vénérieu en 2023. 11 nichoirs visités en 2023, 4 occupés au moins temporairement, reproduction confirmée dans un nichoir. Travail en partenariat avec la LPO dans le cadre du réseau « chouette effraie » départemental.	
	A10) Organiser le relais des animaux sauvages patrimoniaux blessés vers le centre de soins le Tichodrome.	Quelques animaux relayés vers le centre de soins du Tichodrome, il manque de personnes relais dans le Nord-Isère.	
<b>B) Augmenter la surface des espaces naturels protégés dans l'Isle Crémieu et contribuer à leur gestion</b>	Reliquat action commencée dans le précédent volet protection sur la création d'APPB sur les zones humides (notamment tourbières).	Le Préfet a signé de nouveaux APPB dans le Nord-Isère pour protéger les zones humides. L'APPB du Clandon a été étendu sur la commune des Abrets et double ainsi de surface, aujourd'hui 49 ha sont protégés. L'APPB de Suzel à Vignieu est nouveau, il protège un étang et la tourbière qui l'accompagne sur un peu plus de 8 ha. L'APPB du Puy du Né à Saint Baudille de la Tour vient compléter l'APPB du marais de Boulieu sur un peu plus de 20 ha. L'APPB de la Haute-Bourbre protège sur plus de 154 ha le tronçon de la Bourbre qui possède encore des méandres fonctionnels avec ses ripisylves, ses forêts alluviales et ses prairies humides. C'est un travail de longue haleine qui a mobilisé fortement la DDT et Lo Parvi, ainsi que différents partenaires (notamment les communes, Les Balcons du Dauphiné, Les Vals du Dauphiné, l'Epage de la Bourbre et le	

## Volet « Protection » de la nature du projet associatif de Lo Parvi bilan 2023

Objectifs	Actions à réaliser entre 2023 et 2032 pour contribuer à atteindre les objectifs	Actions réalisées en 2023	Niveau de réalisation de l'action
		Département).	
	B11) Accompagner la mise en œuvre d'un Plan National d'Actions (PNA) sur les pelouses sableuses.	Réactualisation de l'inventaire des pelouses sableuses de l'Isle Crémieu. Participation à l'élaboration du PNA pelouses sableuses qui a été décalé en partie sur 2024.	
	B12) Compléter le réseau d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) locaux.	Le Département réalise son nouveau schéma départemental des ENS. En attendant, la création de nouveaux ENS est suspendue temporairement.	
	B13) Contribuer avec le Département à l'animation des sites ENS locaux auprès des collectivités locales	Participation aux comités de site des différents ENS actifs (30) et suivi de plusieurs actions. Participation à la réalisation de 4 plans de gestion rédigés par des bureaux d'études (Luve, mares de Craquenot, Charamel - Marsa, Malsroud), transmissions des données naturalistes.	
	B14) Accompagner la gestion des ENS départementaux	Participation à l'élaboration des plans de gestion de la Save et Rama-Billonay, suivi des comités de sites, transmission des données naturalistes.	
	B15) Participer à la gestion et étendre le site Natura 2000 de l'Isle Crémieu.	Jusqu'au 31 décembre 2022, la politique Natura 2000 a été gérée par l'Etat. Ce sont donc les DREAL et les DDT en lien avec le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires qui pilotaient le dispositif Natura 2000. Le rôle de structure porteuse et de gestionnaire des sites était joué par des collectivités locales (communes, groupements de communes, PNR), les conservatoires d'espaces naturels, l'ONF, des associations environnementalistes, ou par l'Etat directement. La loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite « loi 3DS », a transféré la compétence Natura 2000 aux Régions à compter du 1er janvier 2023. Précisément, les Régions se voient désormais confier le pilotage de la gestion des sites Natura 2000 terrestres. L'Etat conserve la responsabilité de la désignation des sites, de l'instruction des évaluations d'incidence et du rapportage auprès de la Commission européenne, gardant ainsi le rôle de garant des résultats de la politique Natura 2000 auprès de l'Union européenne. Ce transfert de compétence devrait entraîner prochainement des changements pour l'animation et la gestion des sites Natura 2000 du Haut-Rhône dauphinois (site Natura 2000 de l'Isle Crémieu FR 8201727) et également des sites Natura 2000 sur les territoires voisins et qui débordent sur l'Isle Crémieu « Milieux	

## Volet « Protection » de la nature du projet associatif de Lo Parvi bilan 2023

Objectifs	Actions à réaliser entre 2023 et 2032 pour contribuer à atteindre les objectifs	Actions réalisées en 2023	Niveau de réalisation de l'action
		alluviaux et aquatiques du fleuve Rhône, de Jons à Anthon » (FR 8201638), site Natura 2000 « Basse Vallée de l'Ain-Confluence Ain-Rhône » (FR 8201653), site Natura 2000, les Iles du Haut-Rhône (FR 8210058). Participation au comité de pilotage annuel Natura 2000 Isle Crémieu.	
	B16) Poursuivre la gestion de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des étangs de Mépieu.	Mise en place des 57 actions du plan de gestion de la RNR des étangs de Mépieu prévues en 2023 avec le soutien financier de la Région et de la société Vicat. Une action supplémentaire de fermeture de l'accès au Grand Etang (plots amovibles) a été réalisée par la commune de Creys-Mépieu à la demande de Lo Parvi.	
	B17) Accompagner la gestion de la Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône français.	Participation à l'élaboration du plan de gestion de la RN du Haut-Rhône français. Participation à une action de police conjointe avec l'OFB, les gardes des ENS, des gardes des Parcs Nationaux et des gardes de la RN. Participation à des réunions techniques et scientifiques sur plusieurs groupes (papillons, poissons).	
	B18) Participer aux travaux des réseaux de gestionnaires (Réserves Naturelles de France, pôles régional et départemental, réseaux des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône...).	Participation au congrès national de Réserves Naturelles de France à Nîmes et aux rencontres régionales des réserves naturelles (régionales et nationales) en Auvergne.	
	B19) Contribuer à la reconnaissance des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).	Lo Parvi récolte en continu des données naturalistes dans sa base de données et les transmet au Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des territoires via les pôles SINP régionaux. Lo Parvi a vérifié systématiquement la prise en compte des ZNIEFF dans les révisions des plans locaux d'urbanisme.	
<b>C) Participer à la protection et à la</b>	C20) Accompagner la CCBD pour la mise en	La restauration d'un tronçon du ruisseau de l'Amby a été effectuée sur la commune de St Baudille-de-la-Tour. Le projet de restauration du ruisseau de la Bordelle à Morestel a pris du retard et devrait être réalisé en 2024.	

## Volet « Protection » de la nature du projet associatif de Lo Parvi bilan 2023

Objectifs	Actions à réaliser entre 2023 et 2032 pour contribuer à atteindre les objectifs	Actions réalisées en 2023	Niveau de réalisation de l'action
<b>gestion de l'eau et des zones humides.</b>	œuvre d'actions de restauration et de gestion des cours d'eau et des zones humides	La restauration du marais de Saradin (Bouvesse-Quirieu) a été réalisée, la gestion devrait commencer en 2024. Un projet de renaturation de l'Est du marais de Boulieu (amont de la Chogne sur Courtenay) est en cours d'étude.	
	C21) Accompagner l'EPAGE de la Bourbre pour la mise en œuvre d'actions de restauration et de gestion des cours d'eau et des zones humides dans le territoire de l'Isle Crémieu situé dans le bassin de la Bourbre.	Le projet de restauration du ruisseau du Culet (Sermérieu-Salagnon) a été réactivé, les opérations devraient commencer en 2024.	
	C22) Accompagner la Commission Locale de l'Eau (CLE) pour la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la Bourbre	Lo Parvi a échangé régulièrement avec l'animatrice de la CLE (qui a changé d'affectation en cours d'année) et les représentants de FNE sur les sujets concernant l'Isle Crémieu (aménagement, pollutions, renaturation). Participation à une réunion de la CLE au sujet du projet d'installation d'une plateforme de stockage de déchets inertes à Sermérieu et du projet de barrage Rhône-gia.	
<b>D) Limiter l'impact des carrières sur le patrimoine naturel et développer les réaménagements écologiques.</b>	D23) Participer à la Commission Départementale Nature Paysages et Sites (CDNPS) groupe carrières pour étudier tous les projets sur notre territoire.	Pas de dossier à problème examiné en 2023 par la commission.	
	D24) Participation aux	Plusieurs comités de suivi se sont réunis en 2023 : Trept, Porcieu-Amblagnieu, Montalieu-Vercieu, Bouvesse-	

## Volet « Protection » de la nature du projet associatif de Lo Parvi bilan 2023

Objectifs	Actions à réaliser entre 2023 et 2032 pour contribuer à atteindre les objectifs	Actions réalisées en 2023	Niveau de réalisation de l'action
	comités de suivi des carrières de l'Isle Crémieu.	Quirieu, Charette et Creys-Mépieu.	
	D25) Travailler avec les pétitionnaires pour limiter l'impact des carrières sur le patrimoine naturel et favoriser les réaménagements écologiques.	Lo Parvi a assuré le suivi de la biodiversité (protocole Roselière) de la carrière d'Énieu (société Vicat, communes de Charette, Courtenay, Bouvesse-Quirieu, Montalieu-Vercieu) et de trois carrières de la société Perrin (Communes d'Arandon-Passins et Montalieu-Vercieu). Lo Parvi a également suivi la mise en œuvre effective des mesures compensatoires prévues dans les carrières de la société Perrin. Une Obligation Réelle Environnementale (ORE) sera signée avec la CCBD pour le boisement compensatoire de la carrière de Palenge (94 900 m <sup>2</sup> ). Un travail a été réalisé avec la société Eurovia pour l'exploitation et le réaménagement de la carrière située entre Tignieu-Jameyzieu et Saint-Romain-de-Jalionas et de la carrière de Vertrieu.	
<b>E) Protéger et restaurer la trame verte et bleue</b>	E26) Accompagner l'implantation et les mesures compensatoires de la Ligne à Grand Vitesse Lyon-Turin si elle devait être réalisée.	Pas de sollicitation en 2023.	
	E27) Participer à l'élaboration des documents d'urbanisme pour que la nature soit prise en compte et protégée dans l'Isle Crémieu	Participation aux PLU de Vignieu, Le Bouchage, Leyrieu, Saint-Victor-de-Morestel, Optevoz, Trept	
	E28) S'opposer à la mise en place des écluses à Brégnier-Cordon et Sault-Brénaz favorisant le développement de la navigation motorisée sur le Rhône.	Le projet est toujours suspendu à la possibilité de réaliser les mesures compensatoires espèces protégées.	
	E29) S'opposer à la	Mobilisation contre ce projet de la sphère associative de protection de la nature et du patrimoine (FNE Ain,	

## Volet « Protection » de la nature du projet associatif de Lo Parvi bilan 2023

Objectifs	Actions à réaliser entre 2023 et 2032 pour contribuer à atteindre les objectifs	Actions réalisées en 2023	Niveau de réalisation de l'action
	construction du barrage sur le Rhône au niveau de St-Romain-de-Jalionas et Loyettes.	FNE Aura, FNE Isère, LPO Ain, LPO Isère, LPO AURA, Fédération des pêcheurs de l'Isère, Fédération régionale de pêche, APPMA de Pont-de-Chéruy, Sortir du Nucléaire, Association pour l'Histoire et l'Archéologie de Saint-Romain-de-Jalionas etc.), des collectivités locales (Commune de Saint-Romain-de-Jalionas et CCBD), des scientifiques (Zone Atelier de Bassin du Rhône). Organisation de deux réunions publiques (élus et citoyens). Rédaction et diffusion d'un argumentaire. Interpellation du conseil scientifique du comité de bassin pour qu'il puisse rendre un avis avant la fin de la concertation. Interpellation du Commissaire européen à la concurrence. Participation à la concertation organisée par l'Etat, la CNR et RTE sous l'égide de la Commission nationale du débat public (1 <sup>er</sup> décembre 2023 au 29 février 2024).	
	E30) Obtenir l'équipement des lignes très haute tension et de lignes basse tension avec des dispositifs anticollisions pour les oiseaux.	Un groupe de travail piloté par le CEN a été constitué pour améliorer la gestion de la végétation sous les lignes RTE et ENEDIS traversant les aires protégées (ENS, APPB, Réserves naturelles, terrains du CEN, etc.). Le Comité Régional Avifaune et Biodiversité en AURA (gouvernance LPO, CEN Haute Savoie, RTE, ENEDIS) se réunit régulièrement (réunions thématiques, groupes de travail, coordination) pour définir les priorités d'équipements de lignes. Le nid de cigogne blanche situé au bord de l'autoroute à Cessieu a été déplacé par ENEDIS afin d'éviter une électrocution. Les cigognes ont adopté en 2023 la nouvelle plateforme sécurisée pour nicher.	
	E31) Participer à la mise en place de passages pour la faune afin de franchir les obstacles à la continuité écologique (infrastructures routières, seuils sur les cours d'eau, barrages hydroélectriques, etc.)	Réalisation par la société Cholat d'une passe à poissons sur la Save au niveau du siège de l'entreprise dans le hameau de Thuile (commune de Morestel). Mise en place par le Département d'une campagne annuelle de sauvetage des batraciens à Moras (filets et seaux). Campagne de sauvetage d'amphibiens sur le lac Gris (piège involontaire situé dans le passage à batraciens réalisé par la CAPI).	
<b>F) Agir contre les pollutions des écosystèmes.</b>	F32) Promouvoir la diminution du volume des déchets verts et le compostage auprès des collectivités et des professionnels	Echanges avec le SYCLUM et la commune de Vasselin pour trouver un emplacement pour la réalisation d'une plateforme de compostage.	
	F33) Lutter contre les	19 décharges sauvages signalées via le site « sentinelles de la nature », vérifiées par la commission veille	

## Volet « Protection » de la nature du projet associatif de Lo Parvi bilan 2023

Objectifs	Actions à réaliser entre 2023 et 2032 pour contribuer à atteindre les objectifs	Actions réalisées en 2023	Niveau de réalisation de l'action
	décharges sauvages.	écologique de Lo Parvi qui alerte les collectivités locales pour procéder à leur nettoyage. Organisation d'un chantier participatif de nettoyage d'une décharge sauvage sur la commune d'Optevoz.	
	F34) Lutter contre l'abandon des déchets toxiques dans la nature	Plusieurs dépôts de pneus recensés, une opération de récupération devrait être mise en place en 2024 avec la CCBD et la chambre d'agriculture.	
	F35) Réduire la pollution lumineuse.	De nouvelles communes ont mis en place une extinction de l'éclairage nocturne (en général entre 23 heures et 6 heures), le recensement des actions menées sur le territoire est à réactualiser.	
	F36) Lutter contre la dégradation des milieux naturels par la pratique des engins de loisirs motorisés.	Une opération de police conjointe (Office Français de la Biodiversité, Réserve Naturelle du Haut-Rhône français, Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu, Parc National des Ecrins, Brigade nautique de la Gendarmerie de Villefranche sur Saône) menée sur la Réserve Naturelle du Haut-Rhône français a permis de verbaliser par timbres-amendes 4 bateaux en infraction, 1 jet-ski et 2 voitures. Rencontre de la mairie d'Optevoz et de la société Vicat pour la mise en place de nouveaux moyens de blocage des accès au site des fours à chaux.	
	F37) Animer un réseau de veille écologique sur le territoire	La commission veille écologique compte 6 membres et se réunit une fois par mois pour examiner les alertes des Sentinelles de la nature réparties sur le territoire.	
<b>G) Promouvoir une gestion forestière favorable à la biodiversité.</b>	G38) Développer les bonnes pratiques d'exploitations forestières.	Rencontre avec l'ONF et différents partenaires (associations, élus) sur la commune d'Annoisin-Chatelans pour promouvoir les bonnes pratiques de gestion forestière. Conseil des membres de la commission forêt auprès d'un particulier pour la gestion d'un boisement. Description des peuplements du bois de Champdieu afin de préparer le futur plan simple de gestion des parcelles Vicat situées dans la RNR des étangs de Mépieu. Echanges avec le CNPF, l'ONF, la CCBD, la Réserve Nationale du Haut-Rhône français et la commune de Brangues sur les plantations de peupliers et la biodiversité (notamment mise en place de ripisylves naturelles pour limiter l'impact du castor). Intervention pour bloquer une coupe rase illégale à Passins, travail avec la CCBD et le propriétaire pour trouver une solution moins impactante et conforme à la réglementation. Travail avec l'ONF pour modifier le plan d'aménagement sur une parcelle forestière à Passins afin de favoriser la biodiversité.	
<b>H) Favoriser une gestion raisonnée des</b>	H39) Promouvoir la gestion extensive des bords de route et	Aucune action entreprise en 2023.	

## Volet « Protection » de la nature du projet associatif de Lo Parvi bilan 2023

Objectifs	Actions à réaliser entre 2023 et 2032 pour contribuer à atteindre les objectifs	Actions réalisées en 2023	Niveau de réalisation de l'action
<b>jardins, bords de voiries et espaces verts.</b>	chemins. H40) Promouvoir les jardins et espaces verts accueillants pour la biodiversité	La commission jardin biodiversité, créée en 2021, regroupe 17 personnes et se réunit régulièrement. Une nouvelle maquette sur l'adaptation au changement climatique a été réalisée. Les membres de la commission ont tenu un stand à St Romain-de-Jalionas pour initier le grand public lors de la fête de la nature. La commission a rédigé plusieurs articles pour la Plume de l'Épervier.	
<b>I) Participer au développement d'une agriculture respectueuse de la protection des sols et de la biodiversité.</b>	I41) Participer au maintien et au développement de l'agriculture à Haute Valeur Naturelle (Maintien/plantation des haies, des bandes enherbées, des talus, des prairies, des arbres isolés, respectueuse des sols, moins gourmande en eau, etc.)	Participation à l'élaboration du nouveau Projet Agro Environnemental et Climatique (PAEC) de l'Isle Crémieu porté par la CCBD (signatures des nouveaux contrats entre 2023 et 2024). Poursuite de la gestion agricole respectueuse de la biodiversité sur les espaces naturels protégés (Étang de Lemps, RNR des étangs de Mépieu, ENS de la Save, Communaux de Trept, Besseye, Marsa, Charamel, Larina, etc.) Prise en compte de la protection des haies stratégiques dans les PLU en cours de révision.	
<b>J) Inciter aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables respectueuses des milieux naturels.</b>	J42) Promouvoir les économies d'énergie et la mise en place des énergies renouvelables ne portant pas atteinte aux milieux naturels	Participation aux PCAET de la LYSED et de la CCBD. Assistance auprès de la CCBD pour la définition des enjeux environnementaux à prendre en compte lors de la mise en place des cartes communales de développement des énergies renouvelables. Intervention auprès de l'Etat et des collectivités sur les projets de centrales solaires au sol sur les communes de Vertrieu et Porcieu-Amblagnieu portés par la Compagnie Nationale du Rhône. Intervention auprès de l'Etat sur le projet de centrale agrivoltaïque sur la commune de Leyrieu. Intervention auprès de la commune de Parmilieu sur le projet de centrale photovoltaïque dans une ancienne carrière située sur un corridor biologique du SCoT. Echanges avec la commune de Saint-Chef sur le projet de centrale photovoltaïque qui pourrait être installée sur une ancienne décharge communale. Visite de la centrale photovoltaïque EDF à Malville. Participation au groupe de travail régional de FNE pour la définition d'une doctrine sur l'énergie solaire photovoltaïque.	

**Sigles utilisés :**

ABC : Atlas de la Biodiversité Communale  
 APIE : Association Porte de l'Isère Environnement  
 APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope  
 APPMA : Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique  
 AURA : Auvergne Rhône-Alpes  
 BRD : Boucle du Rhône en Dauphiné  
 CA : Conseil d'Administration  
 CAPI : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère  
 CBNA : Conservatoire Botanique National Alpin  
 CCBD : Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné  
 CCVD : Communauté de Communes des Vals du Dauphiné  
 CDNPS : Commission Départementale Nature Paysages et Sites  
 CEN : Conservatoire des Espaces Naturels  
 CLE : Commission Locale de l'Eau  
 CNDP : Commission Nationale du Débat Public  
 CNPN : Conseil National de Protection de la Nature  
 CNR : Compagnie Nationale du Rhône  
 CNPF : Centre National de la Propriété Forestière  
 DDT : Direction Départementale des Territoires  
 DREAL : Direction Régionale de l'Écologie, de l'Aménagement et du Logement  
 ENS : Espace Naturel Sensible  
 EPAGE : Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau  
 EDF : Électricité De France  
 FNE : France Nature Environnement  
 HA : Hectare  
 ISDI : Installation de Stockage des Déchets Inertes  
 LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux  
 LYSED : Communauté de Communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné  
 OFB : Office Français de la Biodiversité  
 ONF : Office National des Forêts  
 ORE : Obligation Réelle Environnementale  
 PAEC : Projet Agro Environnemental et Climatique  
 PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial  
 PLU : Plan Local d'Urbanisme  
 PNA : Plan National d'Actions  
 PNR : Parc Naturel Régional  
 RN : Réserve Naturelle  
 RNF : Réserves Naturelles de France  
 RNR : Réserve Naturelle Régionale  
 RTE : Réseau Transport Électricité  
 SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau  
 SCoT : Schéma de Cohérence Territorial  
 SINP : Système d'Information Nature et Paysage  
 SYCLUM : Syndicat Inter Communal de Traitement des Ordures Ménagères (remplace le SICTOM)  
 SYMBORD : Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné  
 ZAC : Zone d'Aménagement Concerté  
 ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique